

Entretien avec Guillaume Lefèvre

Secrétaire général du Centre de Réflexion sur la Sécurité Intérieure

Fondé en janvier 2015 par Thibault de Montbrial, le CRSI a pour vocation de contribuer à la réflexion autour des enjeux relatifs à la sécurité intérieure, en rapprochant à la fois des professionnels – magistrats, avocats, policiers ou militaires – mais également des journalistes et des membres de la société civile intéressés à ces questions.



Guillaume Lefèvre

Comment évolue le lien entre sécurité intérieure et défense nationale ?

C'est un aspect très positif et surtout légitime, utile et nécessaire qui ne date pas d'hier. Je pense notamment à la force militaire à vocation de police qu'est la Gendarmerie nationale. Même si elle opère majoritairement sur le territoire national, elle n'en demeure pas moins une force à statut militaire comme les armées – terre, air, mer – et extrêmement proche des citoyens. La Gendarmerie a encore renforcé le lien entre sécurité intérieure et défense nationale, par la création des Brigades de proximité, la toute récente Brigade numérique, ouverte en ligne 24/24h, et les unités spécialisées qui interviennent à la fois sur le territoire national ou en OPEX sous commandement des forces armées. Citons par exemple, la Gendarmerie de l'Armement ou bien la Gendarmerie maritime opérant sous tutelle de la Marine nationale.

On peut parler de sécurité nationale avec des opérations parfois très connues comme *Sentinelles* dans nos rues, d'antiterrorisme et de protection des biens et des personnes sur le territoire national et en Outremer. Tout cela a nettement renforcé et amélioré la perception de la population vis-à-vis des Armées. Des opérations plus récentes, comme *Barkhane* au Sahel méritent d'être saluées parce qu'elles renforcent l'action de l'État dans la lutte nationale et internationale contre le terrorisme. Il est évident que mettre à mal des organisations comme DAECH ou Al-Qaïda Maghreb islamique renforce la lutte contre le terrorisme ; nous savons pertinemment qu'en termes de menaces terroristes, nous sommes en permanence à cheval entre une menace exo et endogène en France et à l'international.

Et puis il y a le renseignement : on ne peut pas intervenir de façon efficace sans un lien entre renseignement intérieur et extérieur, le renseignement d'origine civile et celui d'origine militaire. La Gendarmerie a été précurseur mais il y a d'autres services comme la Direction du renseignement et de la sécurité de la défense (DRSD) ou la Direction du Renseignement militaire (DRM) et bien sûr la célèbre DGSE. L'ensemble de ces acteurs travaillent aujourd'hui de manière permanente et transparente avec d'autres comme les Services de renseignement territoriaux du ministère de l'Intérieur. On voit bien que le lien dont vous parlez est déjà fort et se développe encore.

Les Armées ont contribué à la lutte contre la Covid-19. Quel regard portez-vous sur le soutien militaire à ce type de protection des populations à l'avenir ?

Parmi les opérations les plus récentes on peut citer l'opération *Résilience* qui, avec le Service de Santé des Armées, l'Armée de Terre, la Marine et l'Armée de l'air, a permis de renforcer la protection des établissements publics hospitaliers, la protection des établissements industriels sensibles, le transport de malades de Covid-19 dans un état grave entre hôpitaux régionaux, voire même dans le cadre d'une coopération européenne, de France vers l'étranger ou inversement. Il faut aussi rappeler que le dispositif de santé des Armées est un service permanent à la disposition des militaires comme des civils avec de grands spécialistes, dont chaque Français peut bénéficier. N'oublions pas la présence des sapeurs-pompiers de Paris¹, ou des marins-pompiers de Marseille² qui sont des

1 : Armée de terre.

2 : Marine nationale.



militaires et qui offrent protection et assistance à la population civile. On peut aussi parler de la recherche notamment sur les maladies infectieuses, avec par exemple l'Institut de recherche biomédicale des Armées³.

Dans quelle mesure les organisations militaires opérationnelles pourraient-elles inspirer les organismes de sécurité intérieure, en termes de réaction rapide et de chaîne de commandement ?

Il existe des exercices communs d'entraînement entre forces de police et militaires, entre forces civiles et militaires par exemple dans le cadre de la préparation et l'anticipation face à la menace NRBC, ou bien dans le cadre d'entraînement au combat urbain. Il existe également des structures interministérielles, de communication et décision, qui regroupent en un même lieu des officiers de liaison de l'ensemble des forces en cas de crise. En ce qui concerne la réaction rapide, la Défense dispose d'un certain nombre d'unités de forces d'action rapide qui, en temps de paix, sont amenées à être projetées hors du territoire, mais demain ces forces pourraient opérer sur le sol français si la situation le nécessitait par sa gravité.

Que pourrait apporter la coopération internationale, en particulier européenne dans ce domaine ?

Il y a beaucoup de choses possibles dans le domaine de la coopération internationale. Certaines existent déjà : la Force de police européenne (FPE) et la Force de gendarmerie européenne (FGE), ou EuroGendFor, qui regroupe des forces militaires européennes à vocation de police : on y trouve la Gendarmerie nationale française, la Maréchaussée néerlandaise, les Carabinieri italiens, la Guardia Civil espagnole, la Guarda Nacional Republicana portugaise. Ces forces s'entraînent conjointement mais il existe aussi des accords bilatéraux entre États.

La Défense française est aussi très impliquée dans la formation de sécurité à l'international, notamment avec ses alliés au Sahel. Il existe des pôles pour se préparer à la lutte contre le terrorisme, ou encore des pôles judiciaires tel que l'Institut de



La maréchaussée royale néerlandaise repose sur les mêmes fondements que la Gendarmerie nationale française. Les deux font partie de la Force européenne de gendarmerie qui est intervenue en Afghanistan, dans les Balkans, en Ukraine et en Afrique dans des cadres européen, onusien ou otanien.

recherche criminelle de la Gendarmerie nationale (IRCGN)⁴ qui coopère régulièrement avec de célèbres institutions, telles que le FBI. N'oublions pas non plus Europol et Interpol.

On pourrait évidemment améliorer la coopération internationale, surtout dans le domaine de la lutte contre les trafics et la piraterie maritime. Un bon exemple est l'opération navale *Atalante*⁵ qui pourrait être renforcée et amplifiée. On pourrait aussi renforcer la coopération entre services de renseignements dans les domaines économiques et diplomatiques.

Propos recueillis par Luisa Pace

Ancien Responsable de la sûreté et de la sécurité du groupe Securitas France, Guillaume Lefèvre est officier de réserve opérationnelle de la Gendarmerie nationale. Il est également membre de l'association des Sentinelles de la Nation (soutien de ceux qui œuvrent à la sécurité de notre pays, parfois au péril de leur vie comme les aides-soignants).

3 : L'IRBA est implanté à Brétigny-sur-Orge (Essonne).

4 : L'IRCGN est implanté à Pontoise (Val d'Oise)

5 : Opération anti-piraterie de l'Union européenne dans le golfe d'Aden et l'océan Indien.